
Rogazzo Serge

Commissaire aux Comptes
11 Avenue Francois Mitterrand
05000 GAP



commissaire
aux comptes

RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 décembre 2023

VIVRE SA VIE CHEZ SOI

Association

**Siège social : MAISON DU CANTON
05120 L'ARGENTIERE LA BESSE**

VIVRE SA VIE CHEZ SOI
Association
Siège social : MAISON DU CANTON
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Mesdames, Messieurs les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association VIVRE SA VIE CHEZ SOI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association VIVRE SA VIE CHEZ SOI à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie :

« Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01 Janvier 2023** à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment sur les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

ROGAZZO Serge Eirl

Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC du Dauphiné-Savoie

A2asrgap@gmail.com – 04.92.53.36.99

11 Avenue Francois Mitterrand 05000 GAP



Risque identifié

Au 31 décembre 2023, les fonds dédiés s'élèvent à 195.788 €. Ce poste correspond aux fonds dédiés sur actions non consommés à la date de clôture des comptes de l'association.

Ma réponse

Dans le cadre de mon audit des comptes annuels, mes travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du calcul effectué et des méthodes retenues par l'association pour les secteurs DAC, Ssiad sur le total des subventions respectifs du financeur l'ARS.
- Apprécier le montant sur la base des comptes d'exploitation des secteurs respectifs.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association VIVRE SA VIE CHEZ SOI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

ROGAZZO Serge Eirl

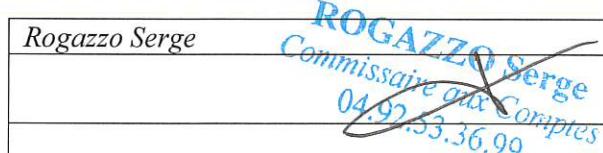
Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC du Dauphiné-Savoie
A2asrgap@gmail.com – 04.92.53.36.99

11 Avenue Francois Mitterrand 05000 GAP



- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GAP, le 3 juin 2024
Le Commissaire aux comptes



ROGAZZO Serge Eirl

Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC du Dauphiné-Savoie

A2asrgap@gmail.com – 04.92.53.36.99

11 Avenue Francois Mitterrand 05000 GAP





commissaire
aux comptes

VIVRE SA VIE CHEZ SOI

Association

Siège social : MAISON DU CANTON
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le

31/12/2023

Aux Membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'a été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'a été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à GAP, le 3 Juin 2024
Le Commissaire aux comptes

ROGAZZO SERGE
Commissaire aux Comptes
04.92.53.36.99

ROGAZZO Serge

Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC du >Dauphiné-Savoie
s.rogazzo@cabineta2a.com – 04.92.53.36.99 11 Avenue Francois Mitterrand 05000 GAP



Rogazzo Serge

Commissaire aux Comptes
11 Avenue Francois Mitterrand
05000 GAP

Membre de la Compagnie Régionale du Dauphiné-Savoie

ANNEXE AU RAPPORT EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 Décembre 2023

ASSOCIATION
VIVRE SA VIE CHEZ SOI

Siège social : MAISON DU CANTON
05120 L'ARGENTIRE LA BESSE

Bilan Actif

Bilan Passif

	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
IMMobilisations INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit	24 061	22 968	1 093	2 634
Concessions brevets droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles (1)				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMobilisations CORPORELLES				
Terrains	15 669	4 240	15 669	15 669
Constructions	158 690	6 317	154 450	155 642
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	6 317	172 449	38 712	52 572
Immobilisations corporelles en cours	211 160		2 400	2 400
Avances et acomptes	2 400			
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINIES A ETRE CEDES				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	196		196	196
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 635		3 635	3 225
TOTAL (1)	422 129	205 974	216 155	232 358
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	61 683	2 262	59 421	79 454
Créances reçues par legs ou donations	132 418		132 418	9 494
Autres créances	77 858		77 858	42 497
VALEURS MOBILIERS DE PLACEMENT DISPONIBILITES				
Charges constatées d'avance	636 884		636 884	634 496
	1 380		1 380	8 299
TOTAL (II)	910 223	2 262	907 961	774 238
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunt à étailler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	1 332 352	208 236	1 124 116	1 006 576

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

5 120

3 225

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

ROGAZZO Serge
Commissaire aux Comptes

04.92.53.36.99

	FONDS PROPRES	FONDS PROPRES	FONDS PROPRES	31/12/2023
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				53 468
Fonds propres statutaires				53 468
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Total des fonds propres (situation nette)				223 810
229 692				(130 179)
(25 433)				(22 686)
72 172				112 164
19 276				19 851
91 881				36 915
111 157				56 766
Total des autres fonds propres				
Total des fonds propres				168 930
183 329				183 396
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes				
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
DETTE(S) (1)				
Provisions (1)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total des provisions				127 543
195 788				182 396
31 638				40 213
95 685				107 356
129 795				128 705
DETTE FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts détenus auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières flévres				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTE D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
DETTE DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes				617 456
617 456				507 681
TOTAL PASSIF				1 006 576
1 124 116				
(25 432,74)				(22 685,53)
493 142				507 681

Compte de Résultat 1/2

VIVRE ET VIEILLIR CHEZ SOI CONSO

Page : 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
Colisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation	3 393 274	3 147 521
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements et dépréciations		
Dotation aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation	3 399 037	3 162 977
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 762)	(15 456)

Compte de Résultat 2/2

VIVRE ET VIEILLIR CHEZ SOI CONSO

Page : 2

CHARGES FINANCIERES	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 273	386
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 940	1 336
RESULTAT FINANCIER	(667)	(950)
RESULTAT COURANT avant impôts	(6 429)	(16 407)
EXCEPPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	13 243	10 693
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	32 246	16 972
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(19 004)	(6 279)
ROGAZZO Serge	04 92 53 36 09	
Commissaire aux Comptes		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	9 576	9 576

Etats financiers au 31/12/2023

Annexes

ROGAZZO Serge
Commissaire aux Comptes
04 72.53.36.99

Annexes

OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

L'association a pour objet la gestion de structure destinées aux personnes âgées au travers de différents services et Notamment

- Le maintien à domicile des personnes fragilisées, dans le respect du projet Associatif
- L'appui à la coordination, des situations complexes, dans le cadre du DAC

NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

Le territoire d'intervention est le département des Hautes Alpes
Les différents services mis en oeuvre sont

- Un service de soins à domicile (SSIAD)
- Un Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)
- Un service Prestataire (SAAD)
- Un service d'Accueil de Jour

MOYENS MIS EN OUVRES

La structure dispose de moyens mis à disposition par la CPAM (ARS) principal financeur mais aussi des collectivités locales (Dans le cadre de l'APA)

La société dispose de locaux (certains loués, d'autres en partie mutualisés) et de personnel.

Annexe libre

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 124 116 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 407 790 euros et un total charges de 3 433 222 euros, dégageant ainsi un résultat de -25 433 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

~~ROGAZZO Serge
Commissaire aux Comptes
04.92.53.16.99~~

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

ROGAZZO Serge
Commissaire aux Comptes
0492.53.36.99

Amortissements

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023	Amortissements au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virements p. Cessions		
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit	24 061				24 061	
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 061				24 061	

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023	Amortissements au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virements p. Cessions		
INCORPORÉLLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 061				24 061	
CORPORÉLLES						
Terrains	15 669				15 669	
Constructions sur sol propre	156 690				158 690	
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement	6 317				6 317	
Instal technique, matériel outillage industriels	1 352				1 352	
Instal, agencement, aménagement divers	115 462				115 462	
Matériel de transport	97 605				94 347	
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers	2 400				2 400	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	395 495				4 128	
TOTAL BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉS					5 386	
TOTAL BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉS					394 237	

	Participations évaluées en équivalence	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023	Amortissements au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
	Révaluations	Acquisitions	Virements p. Cessions			
FINANCIÈRES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	196				196	
Autres titres immobilisés	3 225				410	
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 421				410	
TOTAL BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉS					5 386	
TOTAL BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉS					394 237	

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour près d'installation				
Provisions autres	36 915	67 000	12 034	91 881
PROVISIONS REGLEMENTEES	36 915	67 000	12 034	91 881
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Pour gros entretien et grandes révisions				
Pour cités sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	62 490	21 757	46 357	37 890
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	147 569	26 332	46 357	127 543
incorporelles				
corporées				
Sur immobilisations				
des titres mis en équivalence				
titres de participation				
autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients, usagers				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres	42 459	2 262	42 459	2 262
PROVISIONS POUR DEPRECATION	42 459	2 262	42 459	2 262
TOTAL GENERAL	226 943	95 594	100 851	221 686
Dont dotations				
- d'exploitation				
- financières				
et reprises				
exceptionnelles				
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				


 Rogalzo Serege
 Commissaire aux Comptes
 04.92.33.6.99

Créances et Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			3 635
Autres immobilisations financières			
Clients, usagers doux ou litigieux			5 120
Autres créances clients, usagers			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			
DETTE			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine			
Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine			129 795
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Autres dettes			
Dette représentative de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES			
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	53 468				53 468
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Reserves pour projet de l'entité	223 810	5 881			229 692
Autres réserves	(131 657)	(28 567)	31 523	1 478	(130 179)
Report à nouveau			22 686	25 433	(25 433)
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	112 164		31 523	26 911	72 172
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	19 851				19 276
Provisions réglementées	36 915				91 881
TOTAL	168 930		86 489	27 486	183 329

ROGALZO Serge
 Commissaire aux Comptes
 04.92.53.36.99

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Utilisations	Fonds dédiés clôture 31/12/2023
	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Transferts
		Montant global	Montant global
Subventions d'exploitation			
FS DEDIES CTA	25 128	45 025	25 128
FDS DEDIES PARCOURS SM			45 025
FDS DEDIES PARCOURS	25 000		25 000
FDS DEDIES EXPERI REG	30 000		30 000
FDS DEDIES CHARGES NUM	21 061		11 300
FDS DEDIES CHARGES SONS	50 028		30 458
FDS DEDIES DAC 2023		28 876	28 876
Contributions financières d'autres org.			
Ressources liées à la générosité du public			
TOTAL	151 217	73 901	195 788

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fis dédiés éclot. N-1	Reports	Utilisations M global ut rest	Transferts	Fonds dédiés clôt. N Mt global ut pjs ss dep
Totalisation					

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	19 851			19 276
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	19 851		575	19 276
Quotes-parts virées au compte de résultat				

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	19 851			575
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	19 851		575	19 276
Quotes-parts virées au compte de résultat				

*ROGAZZO Serge
Commissaire aux Comptes
04.92.53.36.99*

Charges constatées d'avance

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
		1 380	1 380
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 380

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

~~ROGAZZO Serge
Commissaire aux Comptes
04.92.53.36.99~~

CABINET DESNAULT	VIVRE ET VIEILLIR CHEZ SOI CONSO	Page : 28
------------------	----------------------------------	-----------

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits			
Dons en nature	31/12/2023	31/12/2022	
Prestations en nature			
Bénévolat HEURES MEMBRES CA 822 Heures	9 576		
		9 576	
	Total	9 576	
Répartition par nature de charges			
Secours en nature	31/12/2023	31/12/2022	
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole HEURES BENEVOLES CA	9 576		
		9 576	
	Total	9 576	

ROGAZZO Serge
Commissaire aux Comptes
04.92.85.36.99